

1564. May

Marius ...
Gualterius ...

Cessi fons est la declaration
qui fait la princes d'orange sur l'instance
requerue qui luy est este fait de
la part de la plus grande partie
des ^{inhabitans} ~~communaux~~ du pais bas
maintenant par tant de ~~l'apres~~ ^{l'apres}

Premierement que aiant les princes toujours regnu
la grande fidelite et loialte que les subjects du
pais bas ont toujours demostre a leurs princes
naturels exposant corps et bien pour leur service
et qu'ils desiront aucores rien plus que de peucis
continuer mais considerant que ce bien ne leur
peut advenir pour le mauvais rapport que l'on
a fait a sa malice dicant et au bien de
spogner leurs services qu'ils sont traites avec
petite rigueur et tyrannie sans aucun regard ny aux
privileges libertes comme s'il fussent pais conquis
des barbares et que pais et est leur est oste
de peucis vivre selon leur consciences a cause
qu'ils ont desire de vivre et servir leur dieu
selon la sainte parole et que leur est interdict
a rebellion et mutinerie qui est cause qu'ils
sont executez dechassez et mal traites en leurs
biens et corps contre toute raison et equite et
que sur ce pretexte ~~ne peuvent pas seulement~~
contre la religion mais tout le pais en extreme rigueur
et equite remoyant par tout la liberte privileges oblat

finablement redonissent tout le pays en un ^{un} même dessein
et ainsi

tant de notables services qu'ils ont fait et
comme sacroy est obligé envers dieu de pourvoir
sa gloire et maintenir sa liberté et privilèges lesquels
ne procèdent pas seulement de la libéralité
des princes mais sont la plus part contractés
entre les princes et subiects et mutuellement
confirmés par serment ^{et étant} les princes par
tant de fois incessamment sollicités et requis de bien
voulu condescendre à la requisiion de ce si fidèle
peuple n'estheur de tout abandonner et de laisser
de tant plus qui cognoit que ce ne pas
seulement la ruine du pays demourant les
choses entières brisées mais ~~la~~ entièrement la
destruction de sa patrie qui par leurs rapors
~~de services~~ et par une si affective prière est
content de se employer autant que en luy est
de tout ce qui pourroit concerner la ~~sa~~ l'onneur
et de la gloire de dieu le bien et
conservation de la patrie qui est ~~un~~ serment
le service de sa patrie et comme @

Louwen

Lanteroek

Wafening

3 vollen mitz unte
von Puffen Lantre

